

Date : 05/02/2014

Auteur : -

Edouard de Lamaze nommé au Conseil des Barreaux Européens (CCBE).

Le barreau de Paris a désigné un premier nouveau membre au sein de la délégation française auprès du Conseil des Barreaux Européens (CCBE), **Edouard de Lamaze**.

Avocat au Barreau de Paris, fondateur et **cogérant** du cabinet Carbonnier, **Lamaze**, Rasle & Associés, **Edouard de Lamaze** est membre du Comité Economique et Social Européen (CESE) depuis septembre 2010, unique représentant français pour les professions libérales à Bruxelles. D'autres nominations devraient intervenir au Barreau de Paris pour la délégation CCBE.

Les représentants du Barreau de Paris au CCBE participeront aux missions du CCBE pour la défense de l'Etat de droit, des droits de l'homme et des valeurs démocratiques et, plus particulièrement, des principes d'accès à la justice et de la protection du client dans le respect des valeurs essentielles de la profession.

"Les représentants français apporteront leur contribution précieuse au travail du CCBE sur les nombreux sujets qui ont un impact sur l'activité des avocats, parmi lesquels : l'incidence du droit de la concurrence sur les valeurs essentielles de la profession, la relation entre les devoirs de l'avocat (et à travers ceux-ci, les droits des citoyens) et les devoirs des gouvernements d'assurer la sécurité des citoyens, l'impact de la mondialisation et de la libéralisation des marchés sur la profession d'avocat."

Évaluation du site

Ce site s'adresse aux professionnels du droit des affaires. Il en diffuse l'actualité sous forme d'articles, propose un annuaire des pros et une newsletter.

Cible
Professionnelle

Dynamisme* : 11

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine